

217C2138
FR0012435121-FS0897

15 septembre 2017

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 septembre 2017, la société européenne Eurazeo (1 rue Georges Berger, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 septembre 2017, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Legendre Holding 27¹ qu'elle contrôle, les seuils de 25% et 20% des droits de vote et 15% du capital de la société ELIS et détenir, directement et indirectement, 23 635 032 actions ELIS représentant 42 892 699 droits de vote, soit 10,77% du capital et 17,95% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Legendre Holding 27	22 522 058	10,27	40 873 361	17,10
Eurazeo	1 112 974	0,51	2 019 338	0,84
Total Eurazeo	23 635 032	10,77	42 892 699	17,95

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société ELIS³.

À cette occasion, la société Legendre Holding 27 a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le même seuil.

¹ Société par actions simplifiée (sise 1 rue Georges Berger, 75017 Paris).

² Sur la base d'un capital composé de 219 350 914 actions représentant 239 004 672 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment le prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 17-390 en date du 27 juillet 2017 et le communiqué diffusé par la société ELIS le 12 septembre 2017.